



université PARIS-SACLAY

CANDIDATER EN LICENCE PROFESSIONNELLE

Les étudiants de nationalité française ou étrangère doivent **télécharger le dossier de candidature** via la téléprocédure prévue à cet effet.

Ces moyens sont accessibles sur la fiche descriptive de chaque licence professionnelle.

ATTENTION

Les étudiants des pays dotés d'un espace Campus France doivent, en parallèle de leur demande de candidature à l'UVSQ, faire les démarches nécessaires auprès de Campus France. Cette démarche est obligatoire pour l'obtention de leur visa auprès de l'ambassade.